EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit mars, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Parc des Expositions - 46, route de MACON - 71 120 CHAROLLES, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 12 mars 2024.

DÉLIBÉRATION N° DEL2024_015 - DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE PACKS "VISITES" ET EMPLACEMENTS BROCANTE DANS LE CADRE DE FAYENCEZ-VOUS

Dans le cadre de sa compétence promotion du tourisme et au titre des activités de l'Office de tourisme du Grand Charolais, l'évènement « Fayencez-vous » a eu lieu en 2023. L'objectif de cette 1^{ère} édition était de promouvoir le savoir-faire artisanal sur le territoire communautaire.

Face au succès de cette $1^{\text{ère}}$ édition, il a été décidé de renouveler l'opération en 2024. La 2^{nde} édition aura lieu du 31 mai au 2 juin 2024 en Grand Charolais.

Afin de permettre aux visiteurs de découvrir l'artisanat local de la faïence et de la céramique, des packs seront proposés en amont de l'évènement donnant accès à des musées, manufacture et faïencerie à des tarifs préférentiels.

L'objectif est de s'adapter à la disponibilité de chaque visiteur et en même temps de lui offrir un tarif préférentiel sur les visites en créant un partenariat avec les musées et usines locales.

Trois packs seront proposés:

- 1 « Un peu beaucoup » (pack 1) comprenant 3 visites : 20 € par personne
- 2- « Passionnément » (pack 2) comprenant 5 visites : 25 € par personne
- 3- « A la folie » : (pack 3) comprenant 7 visites proposées : 30 € par personne (et la priorité sur l'inscription)

Ces packs seront proposés à la vente dès la fin du mois de mars au plus tard et donneraient une priorité d'inscription aux visites.

Les packs donnent accès aux lieux suivants selon les tarifs indiqués :

Prestations	Prix public Habituel Sans Pack	Prix spécia Fayencez- vous		PACK 2 5 visites	PACK 3 7 visites
Ancienne poterie Chèze Palinges	Gratuit		offert	offert	offert
Conférence Des fleurs et des céramiques à Paray	Gratuit		offert	offert	offert
Manufacture de Digoin	8 €	5 €			
Faïencerie de Charolles	10 €	8 €			
Musée de céramique Digoin	6€	3 €			
Musée du Prieuré Charolles	4,20 €	3,10 €			

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Musée Paul Charnoz Paray	4 €	3 €			
Musée arts et traditions Palinges	4 €	3 €			
Visite thématique à Digoin 6 €			•	•	•
	42,20 €	25,10 €	20 €	25 €	30 €
Soit une économie moyenne pour le visiteur détenteur d'un pack			17 %	22 %	29 %

Lors de l'évènement, le visiteur détenteur d'un pack aura juste à détacher un ticket de son pack et le remettre dans les lieux de visite qu'il aura choisi (musées, visite thématique et/ou usines). En plus du tarif préférentiel, le visiteur verra son accès facilité au sites grâce à la présentation du ticket.

Les visiteurs non munis d'un pack paieront chaque entrée au prix public habituel appliqué par chaque structure.

Le Grand Charolais propose également les animations ci-dessous, ouvertes à tous, gratuitement, sur inscription préalable :

- La conférence inaugurale et le vin d'honneur
- La visite exclusive des extérieurs de l'ancienne poterie Chèze à Palinges (sous réserve du nombre de personnes pouvant être accueillies : 30)

A l'issue du week-end, chacun des partenaires référencés ci-dessus enverra les tickets et la facture correspondante à l'office de tourisme du Grand Charolais qui lui règlera les prestations. Il est précisé que des conventions spécifiques seront soumises à l'approbation du Conseil communautaire du mois d'avril permettant à la Communauté de Communes de procéder au règlement des sommes dues.

De plus, il est proposé de renouveler la tenue d'une brocante dont l'organisation sera gérée par l'office de tourisme du Grand Charolais. Les tarifs seront les suivants : $5 \in \text{les } 2 \text{ ml} / 7 \in \text{les } 3 \text{ ml} / 10 \in \text{les } 5 \text{ ml}$.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 07 mars 2024,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

- D'approuver les tarifs suivants dans le cadre de l'évènement « Fayencezvous » qui se déroulera du 31 mai au 02 juin 2024 en Grand Charolais:

Pack 1 - « Un peu beaucoup » comprenant 3 visites : 20 € par personne Pack 2- « Passionnément » comprenant 5 visites : 25 € par personne

Pack 3- « A la folie » : comprenant 7 visites proposées : 30 € par personne (et la priorité sur l'inscription)

Prestations	Prix public Habituel Sans Pack	Prix spécia Fayencez- vous	3 visites	PACK 2 5 visites	
Ancienne poterie Chèze Palinges	Gratuit		offert	offert	offert
Conférence Des fleurs et des céramiques à Paray	Gratuit		offert	offert	offert
Manufacture de Digoin	8 €	5 €			
Faïencerie de Charolles	10 €	8 €			
Musée de céramique Digoin	6 €	3 €			
Musée du Prieuré Charolles	4,20 €	3,10 €			
Musée Paul Charnoz Paray	4 €	3 €			
Musée arts et traditions Palinges	4 €	3 €			
Visite thématique à Digoi	n 6 €		1		
	42,20 €	25,10 €	20 €	25 €	30 €
Soit une économie moyenne pour le visiteur détenteur d'un pack			17 %	22 %	29 %

- D'approuver les tarifs suivants pour la brocante organisée par le Grand Charolais dans le cadre de l'évènement « Fayencez-vous » qui aura lieu le 02 juin 2024 :

5 € les 2 ml / 7 € les 3 ml / 10 € les 5 ml

- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

ID: 071-200071884-20240328-DEL2024_015-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74 Secrétariat de séance assuré par : Elisabeth PONSOT

Membres présents à la séance : 59 Votants : 70

Délégués Communautaires Présents:

Gérald GORDAT, Pierre BERTHIER, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Yves BICHET, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Laurent MANSON, Jean ETAIX, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Marie-Agnès FORGEAT, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Jean-Baptiste LEFORT, Bernard MAILLET, Aurelie MANTOUE, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, André RIBOULIN, JOURNET Pauline, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Richard PERRIER

Délégués ayant donné pouvoir :

Magali DUCROISET à David BÊME, André ACCARY à Pierre BERTHIER, Christian LAROCHE à Paul DUMONTET, Céline BIJON à Michel TRAVELY, Thierry DESJOURS à Marie-France MAUNY, Cédric FRADET à Chantal CHAPPUIS, Nathalie LELIEVRE à Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE à Gilles PERRETTE, Jean-Marc NESME à Catherine CLERGUÉ, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Daniel THERVILLE à Éric BOURDAIS

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Annie BOISSARD, Guillaume CHAUVEAU, Anne-Thérèse BLANCHARD, Stéphane JOURNET

Ont signé au registre les membres présents Fait et délibéré en séance, le 28 mars 2024 Pour extrait conforme

> Gérald GORDAT Président du Grand Charolais